

Madame, Monsieur,

Pour bien préparer la rentrée 2025 aux accueils éducatifs (restaurant scolaire, accueil du midi, accueils périscolaires matin et soir, accueil de loisirs du mercredi et vacances scolaires) de votre enfant, vous devez comme chaque année scolaire, effectuer depuis votre Espace Citoyen les inscriptions de votre enfant en 3 étapes :

- 1. Créer le dossier unique 2025-2026**
- 2. Inscrire son enfant aux accueils éducatifs 2025-2026**
- 3. Réserver les accueils de son choix**

L'inscription au **dossier unique 2025-2026** débutera du **05 mai au 29 juin 2025 à 17h00**. Toute demande de dossier unique **hors délai** ne sera traitée et validée qu'**après la deuxième semaine de la rentrée scolaire**.

1. Créer le Dossier unique 2025-2026

Vous **devez créer le dossier unique d'inscription 2025-2026** en cliquant sur  et en mettant à minima à jour les pièces obligatoires suivantes (voir date de fin de validité des documents sur votre espace) :

- **Justificatif de domicile** de - 3 mois (attestation assurance habitation exigée)
- **Revenus 2023**
- **Copie des vaccins obligatoires** (11 vaccins pour ceux nés à partir de 2018 et Rappel du DTPOLIO aux 6 ans et 11 ans)

Sans ces documents, votre dossier ne sera pas validé et vous ne pourrez pas inscrire votre enfant aux accueils éducatifs pour l'année scolaire 2025-2026.

Une fois votre dossier unique validé par nos soins, il faudra impérativement avant le **01 août 2025 dernier délai 17h00** procéder aux **inscriptions** puis aux **réservations aux accueils éducatifs 2025**.

2. Inscrire son enfant aux accueils éducatifs 2025-2026

Vous pourrez commencer à inscrire vos enfants aux différents accueils éducatifs pour l'année scolaire 2025-2026 **jusqu'au 01/08/2025 à 17h00**.

3. Réserver les accueils de son choix

Dès validation de l'inscription à l'accueil demandé, vous avez la possibilité de :

- ° Cliquer sur l'onglet  pour accéder directement au calendrier et faire les réservations selon vos besoins ou en appliquant 1 périodicité (voir guide d'utilisation) pour l'année scolaire 2025-2026 **jusqu'au 01/08/2025**.

Nous avons bien enregistré votre demande

18 déc. 2024	14:22		DEMANDE N° 52402 ENFANCE Restauration scolaire 2024		Traitée positivement	C
Modifier les réservations						
Vous avez la possibilité de modifier immédiatement les réservations de cette nouvelle inscription.						

 

° Retourner à l'accueil, cliquer sur l'icône de votre enfant



puis sur l'onglet



Les inscriptions et réservations pour les 2 premières semaines de la rentrée scolaire (du 01 au 12/09/2025) seront **closes au 01/08/2025** à 17H00. Aucune **exception ne sera accordée**.

ATTENTION : Toute facture impayée occasionnera le blocage de **votre** Espace Citoyen et l'annulation des réservations aux accueils éducatifs.

NB : À partir du 01/09/2025 jusqu'au 31/08/2026, les tarifs seront calculés sur la base de vos revenus 2023 pour l'année scolaire 2025-2026 (exception du Quotient Familial CAF d'août et janvier inférieur à 620 € – Mise à jour demandée en septembre et février).

*Penser à bien nous fournir vos **avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023**.*